



# BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 18 octobre 2021

## Chine continentale

### Conjoncture [\(ici\)](#)

**Croissance** : la croissance chinoise ralentit fortement au T3 à +4,9% en g.a., portant la croissance sur les trois premiers trimestres à +9,8% en g.a.

**Croissance** : les indicateurs conjoncturels indiquent une poursuite du ralentissement en septembre, alimentée notamment par la crise énergétique et les restrictions sur le secteur immobilier

**Immobilier** : le ralentissement du marché s'accélère

**Immobilier** : point sur la situation d'Evergrande et des promoteurs chinois

### Banque et finance [\(ici\)](#)

**Banques** : désignation de 19 banques d'importance systémique par la PBOC

**Ouverture financière** : la Chine autorise les investisseurs étrangers à négocier davantage de produits dérivés financiers onshore

### Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

**Relation Chine-US** : le département du Commerce annonce une nouvelle règle visant à endiguer la vente des outils de piratage vers la Chine

**Relation Chine-UE** : publication du rapport annuel de la CCCEU

**OMC** : huitième examen de la politique commerciale de la Chine à l'OMC

### Climat des affaires [\(ici\)](#)

**Marchés publics** : le ministère des Finances publie une annonce encadrant la mise en œuvre du « traitement égal » entre les entreprises chinoises et étrangères dans les marchés publics

### Industrie et numérique [\(ici\)](#)

**Economie numérique** : Xi Jinping maintient le cap sur la régulation du numérique ; de nouvelles mesures annoncées sur la lutte anti-monopole, les données personnelles et l'ouverture des plateformes

**Télécommunications** : la production de stations de base 5G ralentit, faute de semi-conducteurs

**Internet** : l'Administration du cyberspace (CAC) met à jour la liste des 1 358 sources considérées comme des fournisseurs d'information agréés

**Semi-conducteurs** : Alibaba présente sa nouvelle puce Yitian 710, destinée à ses solutions cloud

## Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

**Energie:** autorisation de l'augmentation de la production des mines de charbon de 220Mt/an et annonce d'intervention des autorités centrales pour stabiliser le prix du combustible

**Climat :** multiplication des rencontres virtuelles de l'envoyé spécial pour le climat, en amont de la COP26

**Climat :** la Chine révisé son inventaire des substances appauvrissant la couche d'ozone suite à l'entrée en vigueur de l'amendement de Kigali dans le pays

**Environnement :** publication d'un plan directeur de protection écologique du fleuve Jaune par le Conseil des Affaires de l'Etat

**Biodiversité :** publication de lignes directrices pour renforcer la protection de la biodiversité

**Transport aérien :** les créanciers de HNA, inquiets dans l'attente des ultimes décisions de la Haute Cour populaire de la province de Hainan sur la restructuration du groupe

## Actualités régionales [\(ici\)](#)

**Shanghai :** La municipalité de Shanghai annonce des programmes pour accélérer la recherche fondamentale

**Shanghai :** premier projet de gestion électrique centralisée intelligente pour le chauffage et le refroidissement à Lingang

**Chengdu-Chongqing :** publication d'un nouveau plan directeur pour le Cercle économique

## Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

### Hong Kong

**Echanges bilatéraux France - Hong Kong :** les exportations françaises vers Hong Kong ont progressé de 19,7% (g.a) au cours des 8 premiers mois de l'année, atteignant 3,3 Mds EUR

**Emploi :** recul du chômage à 4,5% en septembre

**Place financière :** 19 banques de Hong Kong ont été autorisées par la HKMA à participer au Wealth Management Connect

**Evergrande :** une enquête a été ouverte par l'entité de contrôle des sociétés d'audit à Hong Kong sur les comptes publiés par Evergrande en 2020 et au S1-2021

**Evergrande :** chute des cours à la reprise de la cotation à Hong Kong des titres Evergrande et Evergrande Property Services le 21 octobre

**Exchange Fund :** le fonds en devises de l'autorité monétaire hongkongaise, destiné à défendre le Peg affiche une perte de 1,7 Mds USD au cours du T3-2021

### Macao

**Entreprises publiques :** lancement de la consultation publique sur le projet de loi « Régime juridique des entreprises à capitaux publics » du 20 octobre au 18 décembre 2021

**Tourisme :** hausse du nombre de visiteurs de +53,7% en septembre en g.m.

## Taiwan [\(ici\)](#)

**Relation bilatérale :** la 3ème réunion du groupe de travail agricole a permis la signature d'un accord de zonage en cas d'IAHP et la levée de l'embargo sur les exportations françaises de viande de volaille.

**Inflation :** hausse sensible de l'indice des prix à la consommation en septembre

**Mix énergétique :** le ministère de l'économie soutient le projet de terminal gazier à Guantang

**Salaire minimum :** le ministère du Travail annonce une augmentation de 5,21% au 1er janvier 2022

**Mobilité urbaine :** nouveau projet d'extension du métro de Kaohsiung validé par le NDC

**Véhicules électriques** : *Foxconn dévoile ses trois premiers modèles*

**Mongolie** ([ici](#))

**Commerce international** : *la fermeture de la frontière Sino-mongole à Erenhot engendre une pénurie alimentaire*

# Chine continentale

## Conjoncture

**Croissance : la croissance chinoise ralentit fortement au T3 à +4,9% en g.a., portant la croissance sur les trois premiers trimestres à +9,8% en g.a.**

Le Bureau national des statistiques a publié le 18 octobre 2021 les chiffres préliminaires de la croissance du PIB au troisième trimestre (T3) et sur les neuf premiers mois de l'année 2021. Au T3, le PIB enregistre une croissance de +4,9% en g.a. (soit un taux de croissance annuel composé de +4,9% en moyenne sur deux ans), en forte baisse par rapport au T2 (+7,9% en g.a. et un taux de croissance annuel composé de +5,5% en moyenne sur deux ans), mais en ligne avec les prévisions. En glissement trimestriel, le PIB croît modestement de +0,2% par rapport au T2 2021. Le ralentissement de la croissance au T3 s'accroît en raison de la dissipation des effets de base, alors qu'ils étaient très favorables au T1, et dans une moindre mesure au T2 (forte contraction du PIB à -6,8% au T1 2020 et rebond de 3,2% au T2 2020), ainsi qu'à la normalisation progressive du rythme de croissance.

La croissance sur les neuf premiers mois de l'année s'élève à +9,8% en g.a. (soit un taux de croissance annuel composé de +5,2% en moyenne sur deux ans), contre +12,7% en g.a. au S1 (soit un taux de croissance annuel composé de +5,3% en moyenne sur deux ans). Du côté de l'offre, sur les neuf premiers mois, le secteur primaire enregistre une progression de +7,4% par rapport à la même période en 2020 (soit une croissance moyenne sur deux ans de +4,8%) ; le secteur secondaire augmente de +10,6% en g.a., soit une croissance moyenne sur deux ans de +5,7%; et le secteur tertiaire enregistre une hausse de +9,5% en g.a., soit une croissance moyenne sur deux ans de +4,9%. Pour rappel, l'objectif de croissance fixé par les autorités a été défini de manière vague, la croissance devant être supérieure à +6% pour l'année 2021.

**Croissance : les indicateurs conjoncturels indiquent une poursuite du ralentissement en septembre, alimentée notamment par la crise énergétique et les restrictions sur le secteur immobilier**

En septembre, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) continue de ralentir à +3,1% en g.a. (contre +5,3% en août) et de +10,2% par rapport au mois de septembre 2019, soit un taux de croissance annuel composé de +5,0% en moyenne sur deux ans (contre 5,4% en août). Ce ralentissement s'explique par la résurgence du variant Delta, des inondations régionales ainsi que la flambée des prix des matières premières dont le charbon, à l'origine des phénomènes de coupures d'électricité. S'agissant de la ventilation par secteur, la croissance de la production manufacturière ralentit notamment à +2,4% (contre +5,5% en août) ; la production et l'approvisionnement en électricité, en énergie thermique, en gaz et en eau augmente de +9,4% (contre +6,3% en août) ; et l'exploitation minière enregistre une croissance de +3,2% en g.a. (contre +2,5% en août). On note par ailleurs que la production des entreprises d'Etat affiche une croissance de +4,5% en g.a. en septembre (+4,6% en août), alors que la croissance de la production des entreprises privées ralentit fortement à +2,8% (contre +5,2% en août).

Sur les neuf premiers mois, la croissance des investissements bruts en capital fixe poursuit son ralentissement, à +7,3% en g.a. (contre +12,6% au S1) et à +7,7% par rapport à la même période en 2019, correspondant à un taux de croissance annuel composé de +3,8% en moyenne sur la période (contre +4,4% au S1). Ce ralentissement est notamment causé par les restrictions pesant sur le secteur immobilier. Dans le détail, sur les neuf premiers mois,

les investissements en infrastructures, les investissements manufacturiers et les investissements immobiliers augmentent respectivement de +1,5%, +14,8% et +8,8% en g.a. (contre +7,8%, +19,2% et +15,0% au S1), et enregistrent respectivement des croissances moyennes sur deux ans de +0,4%, de +3,3% et de +7,2% (contre +2,4%, +2,0% et +8,2% entre au S1 sur deux ans). Sur les neuf premiers mois, les investissements privés (+9,8% en g.a.) rebondissent plus fortement que les investissements publics (+5,0% en g.a.).

En septembre, la croissance [des ventes au détail](#) rebondit à +4,4% en g.a. (contre +2,5% en août), et à +7,8% par rapport à la même période de 2019, soit un taux de croissance annuel composé de +3,8% en moyenne sur deux ans (contre +1,5% en août sur deux ans). Hors secteur automobile qui continue d'enregistrer une contraction importante de 11,8% en g.a. en septembre (contre -7,4% en août), les ventes au détail augmentent de +6,4% en g.a. (contre +3,6% en août). Ce rebond s'explique principalement par la reprise du secteur de la restauration en affichant une croissance positive de +3,1% en g.a. en septembre, par rapport à l'effet de base contracté en août (-4,5% en g.a.) en raison des résurgences du Covid et des inondations dans plusieurs régions

[Le taux de chômage urbain](#) s'abaisse à 4,9% en septembre (contre 5,1% en août). Sur les neuf premiers mois, les nouveaux emplois créés ont atteint 10,45 M, l'objectif fixé pour l'année 2021 lors des *Lianghui* au début mars étant de 11 M (contre 9 M fixé et 11,86 M atteint en 2020). Par ailleurs, il convient de noter que le taux de chômage des jeunes de 16-24 ans s'abaisse de 0,7 point de pourcentage à 14,6%, restant toutefois encore au niveau élevé sous la pression de l'augmentation du nombre de nouveaux diplômés à l'été 2021 (9,09 M contre 8,74 M en 2020).

*Nota Bene* : le chiffre de création de nouveaux emplois ne permet pas d'appréhender la situation réelle du marché du travail (déterminant de l'évolution de la consommation des ménages), compte tenu des nombreux emplois détruits dans les services, consécutivement à la pandémie. De manière comparable, le taux de chômage urbain ne reflète pas parfaitement le marché du travail, n'intégrant pas les données relatives aux travailleurs migrants, qui jouent le rôle de variable d'ajustement du marché du travail.

### **Immobilier : le ralentissement du marché s'accélère**

Les autorités chinoises ont souligné ces dernières années que « le logement est fait pour vivre et non pour spéculer ». Elles cherchent aujourd'hui à réduire le coût du logement pour les ménages et à désamorcer les risques financiers liés au secteur qui représente selon certaines estimations plus de 28% du PIB. Ces derniers mois, la Chine resserre l'accès au financement pour les promoteurs immobiliers et ralentit le rythme d'octroi de prêts hypothécaires aux acheteurs de logements. De plus, plusieurs grandes villes ont suspendu les ventes de terrains, ont mis en place un mécanisme d'encadrement – se traduisant par une réduction des prix jusqu'à 30 ou même 50% (par exemple à Guangzhou, Shenzhen et Sanya). Les autorités locales ont à nouveau évoqué le potentiel déploiement d'une taxe foncière nationale longtemps retardée, traduisant leur volonté de freiner la hausse des prix immobiliers.

Le durcissement réglementaire commence à prendre effet. Au cours des neuf premiers mois, la croissance des [investissements immobiliers](#) ralentit à +8,8% en g.a. (contre +15,0% en g.a. au S1), et à +14,9% en g.a. par rapport à la même période 2019, affichant une croissance moyenne de +7,2% sur deux ans. En particulier, les investissements résidentiels croissent de +10,9% en g.a. Par ailleurs, environ 27% des parcelles de terrain proposées par les gouvernements locaux ont été invendues en septembre car aucun développeur n'a soumis d'offres, soit le taux le plus élevé depuis au moins 2018.



Au cours des neuf premiers mois, les ventes immobilières en termes de superficie vendue et de chiffre d'affaires ralentissent fortement, respectivement à +11,3% en g.a. et +16,6% en g.a. (contre +27,7% et de +38,9% en g.a. au S1 2021) ; et de +9,4% en g.a. et +20,9% en g.a. par rapport à la même période en 2019 (contre +17,0% et de +31,4% au S1 par rapport au S1 2019), soit des taux de croissance annuels moyens de +4,6% sur deux ans (contre +8,1% au S1) et +10% (contre +14,7% au S1).

En septembre, les prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) affichent une contraction mensuelle pour la première fois cette année à -0,4% en g.m. contre +0,2% en août. Dans les 31 villes de rang 2 et les 35 villes de rang 3, les contractions des prix des logements anciens s'établissent respectivement à -0,1% et à -0,2% en g.m. en septembre. On observe par ailleurs que globalement, le nombre de villes signalant une baisse mensuelle des prix des logements anciens est en croissance (52 en septembre contre 34 en août, sur les 70 villes des rangs 1, 2 et 3).

Au cours des sept premiers mois de l'année, les prêts immobiliers ont augmenté au rythme le plus lent enregistré en huit ans, selon la CBIRC. En octobre, le taux hypothécaire moyen pour l'achat d'un premier logement grimpe à 5,73%, en hausse de 50 points de base par rapport à fin 2020, et le taux hypothécaire moyen en vigueur pour l'achat d'un second logement est de 5,99%, en hausse de 45 points de base par rapport à fin 2020. La croissance des ventes immobilières ralentit ainsi depuis le début d'année, alors que la hausse des prix immobiliers fléchit depuis avril.

Pour stabiliser le refroidissement rapide du marché immobilier, certaines régions fortement dépendantes des ventes de terrains et hautement endettées ont commencé à prendre des mesures pour alléger la pression sur les liquidités des promoteurs et soutenir la demande. Début octobre, la ville de Harbin, dans le nord-est du pays, a publié une série de mesures, avec notamment l'assouplissement des restrictions pesant sur les revenus de prévente des développeurs (habituellement immobilisés dans des comptes appartenant au gouvernement local) et sur les subventions pour certains acheteurs d'un premier logement (ex : entre 20000 et 100000 RMB pour les jeunes talents). Les autorités locales d'au moins sept villes, dont Yueyang dans la province du Hunan et les villes de Tangshan et Zhangjiakou, dans la province du Hebei, ont eu des discussions avec des promoteurs immobiliers ou fixé des limites aux promotions dans les ventes de logements. Les prêteurs ont également été autorisés à demander la vente de titres adossés à des hypothèques résidentielles afin de libérer des quotas de prêts, assouplissant une interdiction imposée au début de cette année.

## Immobilier : point sur la situation d'Evergrande et des promoteurs chinois

D'après la presse, Evergrande est en mesure de régler les coupons de 83 M USD dus initialement le 23 septembre, évitant une déclaration de défaut qui aurait pu intervenir samedi 23 octobre. Par ailleurs, le groupe aurait obtenu un accord pour une prolongation de plus de trois mois du délais de remboursement sur une obligation de 260 M USD émise par Jumbo Fortune et garantie par le promoteur, selon [Bloomberg](#). L'obligation concernée était arrivée à maturité le 3 octobre et son remboursement n'avait alors pas été honoré. Les tentatives de **vente d'actifs** se sont poursuivies, avec l'annonce de l'échec de la vente de 50,1% du capital d'Evergrande Property Services (EVP) à Hopson Development pour un montant qui devait atteindre 2,6 Mds USD. Dans ce contexte, **la cotation** des titres Evergrande, Evergrande Property Services et Hopson Development Holdings à la bourse de Hong Kong a repris le jeudi 21/10 après 16 jours de suspension.

### S'agissant des autres promoteurs immobiliers :

- Comme il l'avait annoncé précédemment, le groupe **SINIC** a manqué lundi 18 octobre le paiement d'obligations offshore pour 250 M USD
- Le groupe **China Properties Group** a déclaré dans la soirée du vendredi 15 octobre avoir manqué des paiements de 226 M USD
- La cotation à Hong Kong du titre **Modern Land (China)** a été suspendue à l'ouverture de la séance du 21/10 dans l'attente d'une annonce importante. Le promoteur immobilier chinois a publié le 20/10 un communiqué indiquant qu'il mettait un terme à sa demande d'échéancement du remboursement de 250 M USD au titre d'un emprunt obligataire dû le 25 octobre, précisant également faire « toujours face à des problèmes de liquidité ».
- Les agences de notation américaines ont dégradé la notation de **China Aoyuan** (promoteur de Canton) et **Greenland Holding**.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Banque et finance

### Banques : désignation de 19 banques d'importance systémique par la PBOC

Le 15 octobre, la PBOC et la CBIRC ont désigné [19 banques nationales d'importance systémique](#) sur la base de leurs données en 2020, à partir des « mesures d'évaluation des banques d'importance systémique » publiées fin 2020. Il s'agit de 6 grandes banques commerciales d'Etat, 9 *joint-stock banks* et 4 banques commerciales urbaines. Pour assurer la stabilité de ces banques d'importance systémique, le « [Règlement de surveillance supplémentaire sur les banques d'importance systémique](#) » publié en même temps que les mesures d'évaluation est venu apporter des exigences réglementaires supplémentaires, en matière notamment de fonds propres, de ratio de levier et de liquidité. Les 19 banques ont été divisées en cinq groupes en fonction de leur (actuellement aucune banque n'est dans le cinquième groupe).

	Ratio de fonds propres supplémentaires	Ratio de levier supplémentaire
	0,25%	0,125%
<b>1<sup>er</sup> groupe</b>	Ping An Bank, China Everbright Bank, Hua Xia Bank, China Guangfa Bank, Bank of Ningbo, Bank of Shanghai, Bank of Jiangsu, Bank of Beijing	
	0,50%	0,250%
<b>2<sup>e</sup> groupe</b>	Shanghai Pudong Development Bank, China Citic Bank, China Minsheng Banking, Postal Savings Bank of China	
	0,75%	0,375%
<b>3<sup>e</sup> groupe</b>	Bank of Communications, China Merchants Bank, Industrial Bank	
	1,00%	0,500%
<b>4<sup>e</sup> groupe</b>	Industrial and Commercial Bank of China, Bank of China, China Construction Bank, Agricultural Bank of China	
<b>5<sup>e</sup> groupe</b>	1,50%	0,750%

### Ouverture financière : la Chine autorise les investisseurs étrangers à négocier davantage de produits dérivés financiers *onshore*

De par [l'annonce du régulateur des valeurs mobilières](#) (CSRC), les investisseurs participant au programme *Qualified Foreign Institutional Investor (QFII)* sont autorisés à négocier de nouveaux produits dérivés chinois : contrats à terme sur matières premières, options sur matières premières et options sur indices boursiers, à partir du 1<sup>er</sup> novembre. D'après la CSRC, l'extension de produits d'investissement « offrira aux investisseurs étrangers davantage d'options pour couvrir leurs risques et accéder au vaste marché financier de la Chine ». Auparavant,

les investisseurs QFII étaient limités aux achats d'actions, d'obligations, de produits de placements à revenu fixe sur le marché interbancaire, de parts dans des fonds d'investissement et des contrats à terme sur indices boursiers.

Fin juin, les investisseurs du QFII avaient investi dans 484 sociétés cotées en Chine, détenant une valeur des actions totales de 241,5 Mds RMB (37,5 Mds USD), représentant seulement 0,3% du marché boursier total. Plus de 400 investisseurs institutionnels de 31 pays et régions participent au programme.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## Echanges et politique commerciale

### **Relation Chine-US : le département du Commerce annonce une nouvelle règle visant à endiguer la vente des outils de piratage vers la Chine**

Le Bureau de l'industrie et de la sécurité (BIS) du département du Commerce américain a annoncé, le 20 octobre, une nouvelle [règle](#) visant à restreindre l'exportation, la réexportation et le transfert de certains logiciels vers certains pays, dont la Chine, si ces logiciels peuvent être utilisés pour des « cyberactivités malveillantes ». Cette dénomination désigne en particulier les activités considérées comme des violations des droits de l'homme, tels que l'espionnage et la surveillance des individus ou des groupes dissidents.

Cette nouvelle règle s'applique uniquement aux produits ne contenant pas de cryptage, le BIS ayant déjà établi un régime de contrôle des exportations pour les logiciels de cryptage.

Les entreprises étrangères doivent également demander l'autorisation auprès du BIS avant d'exporter des « logiciels d'intrusion » vers la Chine si une partie des technologies ou des logiciels utilisés dans le développement des « logiciels d'intrusion » est originaire des Etats-Unis.

En 2013, les Etats participants à l'Arrangement de Wassenaar<sup>1</sup> se sont mis d'accord pour ajouter les produits facilitant les cyberintrusions à la liste des produits contrôlés. Toutefois, il appartient à chaque Etat membre de faire respecter ce contrôle comme il l'entend. Les Etats-Unis sont l'un des derniers membres à adopter ce genre de règle sur le contrôle des exportations des logiciels d'intrusion.

La secrétaire au Commerce des Etats-Unis Gina Raimondo a déclaré que « Les États-Unis sont déterminés à collaborer avec nos partenaires multilatéraux pour empêcher la diffusion de certaines technologies qui peuvent être utilisées pour des activités malveillantes menaçant la cybersécurité et les droits de l'homme ».

L'efficacité de cette nouvelle règle paraît cependant incertaine, sachant que les « hackers » des pays visés par la liste pourront toujours avoir recours à un VPN pour contourner le blocage des sites de logiciels comme GitHub et Gitlab, ou acquérir des versions piratées de logiciels régulés.

La règle est ouverte aux commentaires durant 45 jours et entrera en vigueur dans 90 jours.

### **Relation Chine-UE: publication du rapport annuel de la CCCEU**

Le 18 octobre 2021, la Chambre de commerce de la Chine auprès de l'Union européenne (CCCEU) a publié son [rapport annuel sur l'activité des entreprises chinoises dans l'UE, en collaboration avec le cabinet de conseil Roland Berger](#). Le document intitulé '*Strengthening Mutually Beneficial Cooperation to Shape the Common Future*' se félicite du renforcement de la relation bilatérale en 2020, la Chine étant devenue premier partenaire commercial de l'UE pour les échanges de biens (377 Mds EUR, +4,4 % en g.a.).

---

<sup>1</sup> L'Arrangement de Wassenaar est un régime multilatéral de contrôle des exportations mis en place en 1996 par 33 États afin de coordonner leurs politiques en matière d'exportations d'armements conventionnels et de biens et technologies à double usage.

Les entreprises chinoises ont continué à enregistrer une croissance malgré le contexte de pandémie : +1,4 % pour le chiffre d'affaires (à 150,3 Mds EUR) ; +3,2 % pour le nombre d'employés (à 320 000 employés, dont 80 % de ressortissants de l'UE) ; +10 % pour les brevets déposés (à 13 000 brevets selon l'OEB). Ces résultats contribueraient à renforcer l'importance et la fiabilité de l'UE en tant que destination pour les investissements chinois. En se basant sur des sondages effectués auprès de la communauté d'affaires chinoises, la CCCEU souligne l'importante attractivité des environnements industriels et de recherche pour les entreprises chinoises.

La CCCEU dépeint un climat des affaires pour les entreprises chinoises qui se serait dégradé en Europe (pour la deuxième année consécutive). Les entreprises chinoises se diraient « préoccupées » par la politisation des affaires ainsi que l'utilisation « unilatérale » de mesures commerciales restrictives de la part de l'UE. Le climat politique se serait également dégradé du fait de la suspension de la ratification de l'accord sur les investissements conclu fin 2020, l'entrée en vigueur en octobre 2020 de la [réglementation sur le filtrage des investissements étrangers dans l'UE](#) et la proposition par la Commission en mai 2021 d'un [nouveau règlement pour s'attaquer aux distorsions causées par les subventions étrangères au sein du marché unique](#). Le président de la CCCEU Xu Haifeng est allé jusqu'à exhorter l'UE, lors de la présentation du rapport à Bruxelles, de mettre à disposition des entreprises chinoises un environnement « juste et non-discriminatoire » pour davantage promouvoir les échanges bilatéraux.

Le rapport est conclu par un éventail de près de 70 recommandations dans 10 domaines pour promouvoir un environnement plus propice aux affaires pour les entreprises chinoises dans l'UE. Il est en outre recommandé de multiplier les partenariats de coopération dans les domaines du numérique et de la recherche, et de développer des standards de cybersécurité partagés pour éviter la discrimination des entreprises chinoises de télécommunication du marché européen, citant l'exemple de la 5G. La CCCEU exhorte également l'UE à ne pas politiser ses relations commerciales avec la Chine et à « corriger » son utilisation des outils unilatéraux susmentionnés pour éviter une « sur-régulation » des relations économiques bilatérales.

La publication de ce rapport de la part de la Chambre de commerce chinoise intervient alors que la Chine reste de son côté l'un des pays les plus fermés aux investissements étrangers (74<sup>e</sup> position sur 84 pays dans le classement d'ouverture aux IDE de l'OCDE).

### **OMC: huitième examen de la politique commerciale de la Chine à l'OMC**

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a entamé, le 20 octobre 2021, le huitième examen de la politique commerciale chinoise. Cet examen tenu à huis clos à Genève et auquel doivent se soumettre tous les membres de l'organisation à intervalles réguliers<sup>2</sup> durera jusqu'au vendredi 22 octobre. Le dernier examen de la politique commerciale chinoise a eu lieu en juillet 2018.

La Chine déclare, dans [un rapport](#) communiqué à l'OMC à l'occasion de cet examen, vouloir encourager un « nouveau modèle de développement » en dynamisant sa demande intérieure, tout en faisant de son marché un « marché pour le monde ». Pékin affirme vouloir développer une « politique d'importation plus dynamique » en établissant des zones franches expérimentales ainsi que des ports francs ». Dans ce rapport, la Chine vante les mérites du multilatéralisme économique, jugé indispensable pour répondre aux défis mondiaux. Pékin promet aussi, en sa qualité de « pays en voie de développement » au sein de l'organisation, de vouloir contribuer à la coopération Sud-Sud, l'allègement de la dette et la croissance économique des pays en développement.

---

<sup>2</sup> L'examen de la politique commerciale de la Chine a lieu environ tous les deux ans (comme l'UE, les Etats-Unis et le Japon ; les plus petites économies à une fréquence moins élevée)

Le ministre chinois du Commerce Wang Wentao a défendu, lors de la séance tenue mercredi, les réformes accomplies par son pays depuis son accession à l'OMC vingt ans plus tôt, estimant que la Chine « remplit ses obligations de transparence ». Wang Wentao a également réaffirmé l'intention de la Chine de poursuivre la croissance de l'ouverture de son économie.

En ligne avec les [critiques formulées plus tôt ce mois-ci](#) par la représentante au Commerce des États-Unis (USTR) Katherine Tai, le chargé d'affaires américain David Bisbee a critiqué les distorsions commerciales encouragées par Pékin. Les États-Unis, l'Australie et le Canada ont souligné la tendance, jugée fâcheuse, qu'avait la Chine d'employer la coercition économique dans le cadre de désaccords politique. Canberra a également appelé la Chine à abandonner le privilège de traitement « spécial et différencié » dont elle jouit en tant qu'économie en voie de développement, statut dont elle a refusé de se départir depuis son accession à l'organisation en 2001. L'Union européenne, le Japon et le Royaume-Uni ont également émis des critiques à l'égard des pratiques commerciales anticoncurrentielles de la Chine, regrettant l'incapacité des règles actuelles de l'OMC d'y faire face.

La Chine aura l'occasion de répondre à une partie des plus de 1 600 questions écrites présentées par 40 membres de l'OMC lors de la deuxième séance d'examen se poursuivant le vendredi 22 octobre.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Climat des affaires

### **Marchés publics : le ministère des Finances publie une annonce encadrant la mise en œuvre du « traitement égal » entre les entreprises chinoises et étrangères dans les marchés publics**

Le 20 octobre, le ministère des Finances (MOF) a publié [une annonce](#) visant à encadrer la mise en œuvre du « traitement égal » entre les entreprises chinoises et étrangères dans les marchés publics. Celui-ci reste cependant conditionné à la fabrication ou la fourniture, en Chine, des biens et services concernés. L'annonce écarte par ailleurs l'application du « traitement égal » aux marchés publics relatifs à la « sécurité nationale » et du « secret national », concept suffisamment large pour faire craindre une application discrétionnaire<sup>3</sup>.

Le « traitement égal » devrait être garanti pour toutes les activités liées aux marchés publics, quelle que soit la publication des informations sur les marchés publics, le contrôle des qualifications des fournisseurs, ou les critères d'évaluation des offres. L'annonce précise également que les fournisseurs ne devraient pas être discriminés sur la base de leur forme de propriété (publique, privée ou mixte), forme sociale pays originaire du soumissionnaire, marque de ses produits ou autres conditions arbitraires

Par ailleurs, [la loi sur les marchés publics de 2014](#) prévoit que les marchés publics devront privilégier les « biens, projets et services nationaux », sans en donner une définition précise, laissant par exemple en suspend l'applicabilité de cette clause aux biens fabriqués ou les services fournis en Chine par les entreprises étrangères. Le présent document vient clarifier cette disposition en incluant les entreprises étrangères actives en Chine.

L'annonce rappelle également que les entreprises chinoises et étrangères qui considèrent avoir subi un préjudice, tel qu'un traitement injuste de leur offre peuvent contester la décision défavorable auprès des départements en charge des finances à l'échelon administratif approprié, afin de faire valoir un intérêt légitime. Il convient de souligner que cette procédure a été introduite en 2018 par le MOF<sup>4</sup>.

Enfin, l'annonce enjoint les fournisseurs à corriger leurs pratiques non-conformes à la présente annonce (y compris le pré établissement d'une liste des fournisseurs) et à communiquer les avancements de leur mise en conformité au MOF avant la fin novembre.

En Chine, les marchés publics concernent les achats des biens, projet et services par les organes de l'Etat, les institutions et les organisations publiques avec les fonds fiscaux publics. Les achats effectués par les entreprises publiques (SOEs) sont notamment exclues des marchés publics.

Selon la Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine, la valeur des marchés publics en Chine pourrait peser près de 2 900 Mds USD par an, soit 20 % du PIB.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

---

<sup>3</sup> La loi sur la sécurité nationale adoptée en juillet 2015 retient une approche étendue du concept de « sécurité nationale » : « l'absence relative de menaces internes ou internationales visant la capacité de l'Etat à gouverner, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale, le bien-être du peuple, le développement économique et social durable et tout autre intérêt national majeur ainsi que la capacité à maintenir un état de sécurité permanent ». En 2014, [Xi Jinping](#) définissait 11 domaines stratégiques pour la sécurité nationale de la Chine : sécurité politique, intérieure, militaire, économique, culturelle, sociale, technologique, de l'information, écologique, des ressources et nucléaire.

<sup>4</sup> Mesures de contestation et de plainte relatives aux marchés publics, MOF, janvier 2018.

## Industrie et numérique

### **Economie numérique : Xi Jinping maintient le cap sur la régulation du numérique ; de nouvelles mesures annoncées sur la lutte anti-monopole, les données personnelles et l'ouverture des plateformes**

Le 18 octobre, au cours d'une réunion mensuelle du Politburo ayant pour thème la promotion du développement sain de l'économie numérique, Xi Jinping [a réitéré](#) les principaux points relatifs à la reprise en main de l'économie numérique dont on observe les contours depuis près d'un an : développement sain de l'économie numérique et de l'économie des plateformes, limite de l'expansion désordonnée du capital, réglementation des comportements anti-concurrentiels et lutte anti-monopole... Dans son [discours](#), Xi Jinping a également appelé à davantage de proactivité dans la coopération internationale en matière d'économie numérique, et à la promotion de solutions chinoises dans le monde. De son côté, le Ministre de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT), Xiao Yaqing, [a confirmé](#) au cours d'un entretien que son Ministère était engagé dans une « campagne » depuis plus de trois mois pour assainir le cadre réglementaire de l'économie numérique.

Parallèlement, le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP) a commencé le 19 octobre [sa première lecture](#) de la loi anti-monopole. Les principaux projets d'amendements sont les mêmes que ceux suggérés en novembre 2020 : (1) les entreprises en position dominante ne pourront utiliser « les données, les algorithmes, les technologies, le capital ou les règles des plateformes » pour limiter ou exclure la concurrence ; (2) le montant maximum des amendes pourrait s'élever à 10% du CA annuel de l'entreprise (contre 500 000 CNY pour les fusions-acquisitions jugées illégales sous la loi anti-monopole de 2008 en vigueur).

S'agissant de la protection des données personnelles, le MIIT [élaborerait](#) actuellement des réglementations sur l'administration de la protection des données personnelles pour les applications internet mobiles. De son côté, Tencent a annoncé le 15 octobre la [création d'un comité tiers](#) composé de 15 individus en charge de la supervision de la protection des données personnelles, comme prévu par la loi sur la protection des données personnelles (LPDP) qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre.

Enfin selon Bloomberg [le MIIT envisagerait de demander davantage d'interopérabilité](#) entre les plateformes : Tencent et ByteDance seraient par exemple sommés de rendre possibles les recherches sur leurs plateformes à partir de plateformes tiers. Par exemple, tous les résultats d'articles disponibles sur WeChat pourraient apparaître dans une recherche effectuée sur Baidu, ou des vidéos présentes sur Douyin (ByteDance) visibles sur une recherche effectuée sur Baidu. De telles mesures s'inscriraient dans la continuité de cession de blocage de liens externes (entre Tencent et Alibaba par exemple) – une exigence que Tencent [a mise en œuvre](#) en septembre dernier.

### **Télécommunications : la production de stations de base 5G ralentit, faute de semi-conducteurs**

De janvier à août 2021, la production de composants pour les stations de base 5G a diminué de [53%](#) et est en outre en diminution depuis les 11 derniers mois selon le Bureau National des Statistiques (BNS). Ce ralentissement est notamment dû aux difficultés pour Huawei d'obtenir des semi-conducteurs du fait des restrictions commerciales américaines, mais aussi à un contexte plus global de tensions mondiales sur les capacités de fonderie de puces.

Cette baisse pourrait en outre s'expliquer par une baisse de la demande, qui viendrait en partie compenser le déploiement extrêmement rapide de la 5G en Chine en 2020, poussé par le plan des « nouvelles infrastructures » et la volonté de relancer l'économie après le ralentissement du premier semestre 2020 du au covid-19. Ainsi, le nombre de stations de base 5G installés en Chine s'élève à 1,2 M – soit une installation d'environ 500 000 stations de base en un an.

### **Internet : l'Administration du cyberspace (CAC) met à jour la liste des 1 358 sources considérées comme des fournisseurs d'information agréés**

L'Administration chinoise du cyberspace (CAC) [a publié](#) une nouvelle version de la liste des médias et sites gouvernementaux desquels les autres médias peuvent reprendre les informations. Les médias approuvés sont ceux promouvant « les instructions politiques, opinions publiques et orientations de valeurs correctes ». Les amendes pour republier des informations en ligne émanant de sources non-autorisées restent les mêmes (jusqu'à 4 690 USD).

Si cette liste est plus longue que sa version précédente, elle exclut désormais certains médias comme Caixin. Ce dernier reçoit en effet des financements privés et faisait preuve d'une relative indépendance: en 2016, Caixin avait par exemple [publié un article](#) sur la manière dont l'un de ses propres articles avait été supprimé par la CAC. Début octobre, la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) avait proposé [d'interdire tout investissement privé dans les médias](#).

Le mois dernier, le Conseil des Affaires d'Etat avait publié des directives pour la construction d'une « civilisation du cyberspace » (网络文明) appelant tous les organes gouvernementaux à renforcer le contrôle sur le comportement en ligne, la culture et l'idéologie (voir [brèves du SER de Pékin du 13 septembre 2021](#)).

### **Semi-conducteurs : Alibaba présente sa nouvelle puce Yitian 710, destinée à ses solutions cloud**

Alibaba a dévoilé une nouvelle puce Yitian 710 développée par sa filiale Pintouge. Celle-ci sera destinée à son marché *cloud* et ne sera donc pas commercialisée. Selon Alibaba, cette nouvelle puce en 5 nm s'appuie sur la dernière architecture d'Arm Ltd, Armv9 (première architecture d'Arm Ltd en dix ans), et sera intégrée aux serveurs de la division cloud du groupe.

La promotion de cette nouvelle puce montre l'intérêt du groupe à renforcer son autonomie dans le domaine du *cloud*, une activité représentant un dixième du chiffre d'affaires groupe ( [+29%](#) au Q2-2021 à 2,5 Mds USD). Alibaba Cloud détient [33,8%](#) des parts de marché cloud devant Huawei Technologies (19,3%) et Tencent (18,8%). Il s'agit de la deuxième puce [dévoilée](#) par Alibaba (conception) après Hanguang 800 en 2019.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## Développement durable, énergie et transports

### **Energie: autorisation de l'augmentation de la production des mines de charbon de 220Mt/an et annonce d'intervention des autorités centrales pour stabiliser le prix du combustible**

Dans un contexte de tensions fortes sur l'approvisionnement en charbon, la Chine a autorisé depuis septembre 153 mines à [augmenter leur capacité de production](#) de 220 Mt par an, une mesure qui devrait augmenter la production de charbon de plus de 50 Mt au quatrième trimestre. Selon la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC), la [production journalière](#) domestique a déjà dépassé 11,5 Mt ces derniers jours, soit une augmentation de plus de 1,2 Mt par rapport à la mi-septembre. Pour rappel, la production de charbon avait atteint 334,1 Mt en septembre. Cependant, ces mesures pourraient ne pas être suffisantes pour suivre la demande et contenir la pénurie énergétique qui sévit actuellement en Chine, et ce alors que la saison de chauffage hivernal a commencé une dizaine de jours en avance cette année dans les régions du nord en raison d'une vague de froid.

Le prix du combustible continue d'atteindre [des records](#), avec des contrats à terme pour une livraison de charbon en janvier enregistrés à 1829 RMB/tonne lundi 18 octobre (contre environ 600 RMB/tonne en début d'année) sur le *Zhengzhou Commodity Exchange*. Dans la province charbonnière du Shanxi, le prix au comptant du charbon a lui atteint 1630 RMB/tonne. Cependant, après une annonce mardi de la NDRC signalant considérer une [intervention](#) sur le prix du charbon, le prix des contrats à terme sur le charbon thermique, le charbon à coke et le coke enregistreraient le lendemain une baisse dans les limites quotidiennes de 8%, 9% et 9% respectivement. Pour l'instant, la NDRC n'a pas précisé la nature d'une telle intervention de stabilisation des prix, mais des mesures ciblées ont déjà été prises [au niveau local](#).

### **Climat : multiplication des rencontres virtuelles de l'envoyé spécial pour le climat, en amont de la COP26**

Ce mardi 19 octobre, l'envoyé spécial pour le climat, Xie Zhenhua, a tenu un entretien avec la ministre française de la Transition écologique, Mme Barbara Pompili. Cet entretien avait pour but, pour la partie française, de préparer la COP26 avec l'un des principaux pays membres du G20.

Ce 18 octobre, il a également participé avec l'un des vice-ministres de l'Ecologie et de l'Environnement M. Zhao Yingmin, à la réunion ministérielle des membres du groupe des *like-minded developing countries*, un groupe de pays en développement affinitaires dans les instances multilatérales. Cette réunion a débouché [sur un communiqué commun](#) qui souligne les manquements des pays développés (notamment l'objectif de 100 Md USD de finance climat en 2020 qui n'a pas été atteint) et estime que l'objectif global d'atteinte d'une neutralité carbone à l'horizon 2050 serait contraire à l'Accord de Paris.

### **Climat : la Chine révisé son inventaire des substances appauvrissant la couche d'ozone suite à l'entrée en vigueur de l'amendement de Kigali dans le pays**

Le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a publié un [nouvel inventaire](#) des substances appauvrissant la couche d'ozone (ODS) le 8 octobre, suite à l'entrée en vigueur de l'amendement de Kigali le 15 septembre. Il s'agit de la première révision de [l'ancien inventaire](#) qui concernait principalement les gaz chlorofluorocarbures (CFC) et hydrochlorofluorocarbures (HCFC), publié en 2010 en complément du [règlement](#) chinois sur la gestion des ODS. Cette nouvelle version inclut 18 gaz hydrofluorocarbures (HFC) conformément aux exigences de l'amendement, en indiquant leurs principaux usages et les objectifs de réduction. De plus, l'inventaire intègre les valeurs du potentiel de réchauffement planétaire (PRP) pour une partie des substances réglementées et apporte

des précisions sur les appellations en chinois de certains gaz afin d'inclure l'ensemble des isomères définis par l'amendement.

Dans la foulée de cette publication, le responsable du département de l'environnement atmosphérique du MEE a [annoncé](#) que la Chine prévoyait d'élaborer un programme national concernant la mise en œuvre du protocole de Montréal et proposerait une feuille de route claire afin de réduire la production et consommation de HFC de 80% d'ici à 2045. Le MEE vise également à mettre en place un système de licences d'importation et d'exportation de HFC d'ici le 15 décembre, en collaborant avec le ministère du Commerce et l'Administration générale des Douanes. Par ailleurs, le MEE a publié le 10 septembre un [avis](#) sur le contrôle d'émission du HFC-23, interdisant le rejet direct du HFC-23 sous-produit et demandant aux entreprises concernées de collecter et déclarer les données sur l'ensemble du cycle de vie du HFC-23.

### **Environnement : publication d'un plan directeur de protection écologique du fleuve Jaune par le Conseil des Affaires de l'Etat**

Le Comité central du PCC et le Conseil des Affaires de l'Etat ont publié récemment un [plan](#) de protection écologique et de développement de haute qualité pour le bassin du fleuve Jaune, s'inscrivant dans la continuité des opérations menées depuis cette année, telle que la campagne de lutte contre le trafic et le déversement illicite de déchets solides ou encore l'augmentation de la capacité de traitement des eaux usées dans la vallée (voir brèves du SER de Pékin, semaines du [30 août](#) et du [12 juillet](#)). Ce plan servira de guide programmatique pour la conception et la mise en œuvre de toute politique en la matière et de tout projet de construction dans les régions concernées. La période de planification s'étend jusqu'en 2030, avec une perspective à moyen et long terme allant respectivement jusqu'en 2035 et au milieu du siècle.

Le plan dresse les cinq principaux enjeux dans la protection et le développement du fleuve Jaune : la pénurie de ressources en eau, la fragilité de son écosystème, le risque de crues, la dépendance économique de l'industrie lourde et de l'agriculture ainsi que l'insuffisance en matière de services publics et d'infrastructures. Selon le plan, le taux d'exploitation des ressources en eau dans le bassin s'est élevé à 80%, dépassant de loin le seuil d'alerte international de 40%. Cette utilisation excessive des eaux, principalement dans la production agricole et industrielle, a fait que le lit du fleuve en aval s'est considérablement resserré, suscitant de grandes difficultés pour le contrôle des crues.

Le plan donne ainsi la priorité à l'amélioration de la conservation des eaux et des sols en amont et au milieu du fleuve, à la protection des zones humides en aval, à l'allocation et la durabilité des ressources en eau, à la gouvernance en matière de pollution ainsi qu'à la mise en œuvre de la modernisation industrielle et le développement urbain-rural durable. Il fait également mention de la nécessité d'améliorer le mécanisme de compensation écologique et la valorisation des produits écologiques dans le bassin, notamment par le biais d'un système d'attribution et d'échanges interprovinciaux de droits de rejets de polluants et des zones pilotes de compensation écologique le long du fleuve.

En outre, le Conseil des Affaires de l'Etat a [approuvé](#) le projet de loi sur la protection du fleuve Jaune au début du mois d'octobre, qui sera ensuite soumis au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire pour examen, la [version préliminaire](#) ayant été publiée en avril dernier par le ministère des Ressource en eau pour un mois d'appel à commentaires.

### **Biodiversité : publication de lignes directrices pour renforcer la protection de la biodiversité**

Alors que la première séquence de la CoP 15 biodiversité s'est achevée la semaine dernière à Kunming, le Conseil des Affaires de l'Etat et le comité central du PCC ont publié ce mardi [des lignes directrices](#) pour renforcer la protection de la biodiversité. Pour mémoire, XI Jinping avait annoncé lors de la CoP la création d'un fond de

Kunming pour la biodiversité et la première grande série de parcs nationaux (voir [Brèves du SER de la semaine du 11 octobre](#)).

Les lignes directrices fixent un objectif de 18% du territoire terrestre couvert par des aires protégées d'ici 2025, avec les parcs nationaux comme éléments essentiels. En complément, elles prévoient que la Chine soit couverte de forêts à hauteur de 24,1% du territoire pour 2025 et 26% en 2035 ainsi qu'à hauteur de 57 % de prairies d'ici 2025 et 60% en 2035. Pour mémoire, le MEE annonçait déjà en 2019 que les aires protégées couvraient 18% de la superficie du pays (il incluait à l'époque les projets pilotes).

La Chine entend mettre sous protection d'ici 2025 55 % de ses zones humides, 35 % de ses côtes naturelles et 77 % de ses espèces clés.

Les lignes directrices comprennent également des dispositions sur l'amélioration de la protection de la biodiversité, la mise en place de système de surveillance, l'optimisation et la répartition spatiale de la protection de la biodiversité et l'amélioration des échanges internationaux sur le sujet.

### **Transport aérien : les créanciers de HNA, inquiets dans l'attente des ultimes décisions de la Haute Cour populaire de la province de Hainan sur la restructuration du groupe**

La Haute Cour populaire de la province de Hainan doit se prononcer bientôt sur le plan de restructuration du groupe HNA, mis en liquidation judiciaire en janvier dernier, n'étant plus en mesure d'honorer ses obligations financières (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 1<sup>er</sup> février](#)). La période de consultations et de vote des créanciers a pris [fin le 20 octobre](#), sur la base d'un plan qui prévoit la restructuration de la dette (qui s'élève à 90 Mds USD selon la presse financière) et le démembrement du conglomerat et de ses 321 filiales, regroupées en quatre entités distinctes : aviation, aéroport, finance et commerce. Le jugement de la cour de Hainan est mis en délibéré, après analyse des avis reçus des créanciers. Les décisions sont attendues dans les prochaines semaines.

S'agissant du pôle aviation, le groupe Liaoning Fangda, sans expérience antérieure dans le secteur, a été choisi en septembre dernier comme actionnaire principal de Hainan Airlines (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 13 septembre](#)). Selon certains [analystes](#), Liaoning Fangda aurait injecté 5,7 Mds USD, dont 4,4 Mds USD pour financer de nouveaux investissements dans les compagnies aériennes, principalement Hainan Airlines mais aussi les autres participations ou certaines filiales (Urumqi Air, Fuzhou Airlines, China Xinhua Airlines, Shanxi Airlines, Lucky Air, Air Changan et Guangxi Beibu Gulf Airlines) – le solde de cette recapitalisation (1,3 Mds USD) serait en principe alloué à apurer les dettes des créanciers. S'agissant du pôle infrastructures aéroportuaires, la reprise est assurée par Hainan Development Holdings Co, mais parmi ces entreprises, l'aéroport de Francfort Hahn (détenu jusqu'alors à 82,5% par HNA), a d'ores et déjà été reconnu cette semaine [insolvable](#) par la justice allemande, et placé en redressement judiciaire.

Le *Financial Times* se fait par ailleurs l'écho de la [colère grandissante des petits actionnaires](#) du groupe HNA, qui craignent d'être lésés par les décisions judiciaires finales de la justice de Hainan. Selon le quotidien financier, pour l'ensemble des 321 entreprises concernées du conglomerat, plus de 64 000 créanciers revendiqueraient un passif de l'ordre de 1 460 Mds CNY (227 Mds USD). Or, jusqu'alors, les administrateurs du groupe HNA n'ont approuvé, en remboursement de créances, que [la somme](#) de 406 Mrd CNY (63 Mds USD). Pour mémoire enfin, M. CHEN Feng, président et fondateur de HNA, et M. TAN Xiangdong, directeur général, ont été [placés en détention](#) le mois dernier. Les deux dirigeants ont été arrêtés par la police de Hainan, sans que les charges retenues à leur encontre n'aient été rendues publiques

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## Actualités régionales

### **Shanghai : La municipalité de Shanghai annonce des programmes pour accélérer la recherche fondamentale (19/10)**

Le gouvernement municipal de Shanghai a récemment publié "Plusieurs avis sur l'accélération du développement de haute qualité de la recherche fondamentale", dans le but de "devenir un leader mondial et un nouveau haut lieu de la découverte scientifique dans plusieurs domaines". Parmi les objectifs fixés, peuvent être cités l'amélioration des institutions, la croissance des équipes, le développement de mesures de soutien et l'approfondissement de la coopération internationale. Le plan prévoit la création de "zones spéciales pour la recherche fondamentale" à titre expérimental, la mise en place de "programme d'exploration" financé conjointement par les entreprises et le gouvernement, et l'introduction d'un programme pour attirer de jeunes talents dans le domaine de la recherche fondamentale. Dans le cadre des "zones spéciales de recherche fondamentale", un financement stable et à long terme sera fourni aux universités et aux instituts de recherche. Le premier lot de financements sur 5 ans sera attribué par la commission municipale des sciences et technologies à l'université Fudan, l'université Jiao Tong de Shanghai et à la branche de Shanghai de l'Académie chinoise des sciences (CAS). Pour mémoire, dans son 14<sup>ème</sup> plan quinquennal, Shanghai s'est fixé pour objectif d'atteindre 4,5% du PIB consacrés aux dépenses de R&D d'ici 2025 (contre 4,1% en 2020), dont 12% consacrés à la recherche fondamentale (soit environ 2,5 mds EUR – estimation SER).

**Source :** [上海市人民政府发布重磅文件，在全国率先试点设立“基础研究特区” \(jfdaily.com.cn\)](http://jfdaily.com.cn)

### **Shanghai : premier projet de gestion électrique centralisée intelligente pour le chauffage et le refroidissement à Lingang (20/10)**

Le 20 octobre, le State Grid Shanghai Electric Power Company et Lingang Group ont signé un accord de coopération pour la construction du premier projet de gestion énergétique centralisée entièrement électrique dans la baie financière du lac Dishui de la nouvelle zone de Lingang (Shanghai). Cette station permettra d'assurer un système d'approvisionnement énergétique "vert et à faible émission de carbone", optimisant le chauffage et le refroidissement des bâtiments de la zone selon la demande grâce à des systèmes intelligents. Il est estimé que le projet augmentera l'efficacité énergétique de près de 15 %, ce qui se traduirait par une réduction annuelle moyenne des émissions de carbone d'environ 4 000 tonnes. La station devrait être fonctionnelle début 2024. Ce projet devrait aider à réduire la consommation de gaz de ces bâtiments de 90 %, et diminuer l'empreinte des installations d'approvisionnement en énergie d'environ 80 %.

**Source :** [上海首个全电综合能源站项目落地临港，“绿色低碳”综合能源供应体系加速发展 \(jfdaily.com\)](http://jfdaily.com)

### **Chengdu-Chongqing : publication d'un nouveau plan directeur pour le Cercle économique**

Le Comité central du Parti communiste et le Conseil des Affaires d'Etat ont publié le 20 octobre de [nouvelles lignes directrices pour le plan de construction du Cercle économique Chengdu-Chongqing](#), visant à en faire une « puissance économique motrice d'influence internationale » à l'horizon 2035.

Le document est présenté comme la base programmatique des plans sectoriels futurs. Il embrasse notamment les thématiques d'interconnexion ferroviaire et fluviale, d'intégration de l'axe des nouvelles routes de la soie avec celui du nouveau corridor terre-mer occidental, la construction d'un nouvel aéroport international à l'ouest de Chongqing et de nouveaux aéroports de niveau sub-provincial, le partage et l'interopérabilité des données gouvernementales, la mise en commun des projets de recherche, la constitution d'une barrière écologique autour

du fleuve Yangtze. Le plan évoque également la répartition de l'effort industriel en fonction des avantages compétitifs des deux pôles.

[Parmi les actions notables lancées récemment](#) dans le cadre du Cercle économique, la construction d'un nouveau chemin de fer à grande vitesse – *Chengdu-Chongqing middle line*, passant par le nouvel aéroport international Tianfu de Chengdu – a démarré le 26 septembre, projet d'un montant de 69,3 Md CNY. Au total, 67 grands projets seraient lancés en 2021, pour un investissement total de 1 570 Md CNY.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

# Hong Kong et Macao

## Hong Kong

### **Echanges bilatéraux France - Hong Kong : les exportations françaises vers Hong Kong ont progressé de 19,7% (g.a) au cours des 8 premiers mois de l'année, atteignant 3,3 Mds EUR**

Au cours 8 premiers mois de l'année, les exportations françaises vers Hong Kong ont atteint 3,3 Mds EUR, en hausse de 19,7 % en glissement annuel selon les données des douanes françaises. Elles avaient baissé de 11% au cours de l'année 2020 à 5,15 Mds EUR. Elles sont tirées par la reprise des livraisons aéronautiques, qui ont atteint 530,2 M EUR, en hausse de 810% (elles s'étaient contractées de 94% au S1-2020). Hors aéronautique, les exportations françaises vers Hong Kong progressent de 2,4% en g.a. avec un fort recul des ventes de maroquinerie (-18% à 571 M EUR) même si ce poste est passé en 1<sup>er</sup> devant l'aéronautique. Les exportations de vins (3<sup>ème</sup> poste) sont en revanche très dynamiques, +31,4% à 330,6 M EUR, ainsi que celles de parfums et produits de beauté, en 4<sup>ème</sup> poste (+29,6% à 317,1 M EUR). L'excédent de la balance commerciale française avec Hong Kong progresse (+21,8% en g.a.), atteignant 2,9 Mds EUR.

### **Emploi : recul du chômage à 4,5% en septembre**

Le taux de chômage à Hong Kong a connu une nouvelle baisse au cours du trimestre glissant juillet-septembre 2021, à 4,5% (soit son niveau le plus bas depuis le début de la pandémie), contre 4,7% lors de la période précédente. Il s'agit du 7<sup>ème</sup> recul mensuel consécutif pour le taux de chômage hongkongais qui avait atteint un point haut à 7,2% lors du trimestre décembre 2020 – février 2021.

L'emploi dans le secteur de la vente au détail, de l'hôtellerie et de la restauration a continué à se redresser (-40 pb à 2,4%), bénéficiant de la distribution des bons de consommation digitaux. Le taux de chômage est en revanche resté stable à 1,4% dans le secteur de la finance, l'immobilier et l'assurance. Il s'est contracté légèrement dans l'industrie (-30 pb à 1,8%), dans la construction (-40 pb à 5,5%) dans les transports, l'information et la communication (10 pb à 2,9%) ainsi que dans le secteur public (-20 pb à 1,4%). Seul le secteur de l'import/export voit son taux de chômage augmenter légèrement (+10 pb à 1,1%).

### **Place financière : 19 banques de Hong Kong ont été autorisées par la HKMA à participer au *Wealth Management Connect***

L'autorité monétaire HKMA a autorisé 19 banques de Hong Kong à participer au *Wealth Management Connect* à compter du lundi 18 octobre. Parmi elles figurent notamment HSBC, Citi, ICBC, China Construction Bank, Bank of China (Hong Kong) ou encore DBS. Les banques éligibles ont été en mesure d'inscrire leurs clients à ce nouveau programme de *Connect*, recevant de nombreuses sollicitations selon les témoignages recueillis par le *South China Morning Post*. Arnold Chow, directeur général adjoint de la branche services bancaires digitaux de la BOCHK évoquait dans la presse plusieurs centaines de demandes d'ouvertures de comptes.

### **Evergrande : enquête de l'entité de contrôle des sociétés d'audit à Hong Kong sur les comptes publiés par Evergrande en 2020 et au S1-2021**

L'entité de contrôle des sociétés d'audit à Hong Kong *Financial Reporting Council* (FRC) a lancé une enquête sur les comptes publiés par Evergrande au titre de ses résultats de 2020 et du S1-2021, notamment motivée selon le communiqué du FRC par « l'absence de mention concrète des incertitudes existantes » lors des publications de résultats concernées. Le rôle du cabinet d'audit PwC (auditeur d'Evergrande) sera lui aussi examiné par le FRC au cours de cette enquête.

### **Evergrande : chute des cours à la reprise de la cotation à Hong Kong des titres Evergrande et Evergrande Property Services le 21 octobre**

La cotation des titres Evergrande, Evergrande Property Services et Hopson Development Holdings à la bourse de Hong Kong a repris ce jeudi 21/10 après 16 jours de suspension, suite à l'annonce de l'échec de la vente de 50,1% du capital d'Evergrande Property Services (EVP) à Hopson Development pour un montant qui devait atteindre 2,6 Mds USD. Suite à la reprise des échanges, l'action Evergrande s'est contractée de 12,54% à la clôture du 21 octobre, avant de se redresser de près de 4% le lendemain suite à l'annonce du paiement des 83,5 M USD au titre d'un emprunt obligataire offshore qui risquait d'entraîner le défaut officiel d'Evergrande le 23 octobre. L'action EVP a elle aussi clôturé en forte baisse ce jour-ci (-8,01%), tandis que le cours de Hopson Development progressait de 7,57%.

### **Exchange Fund : le fonds en devises de l'autorité monétaire hongkongaise destiné à défendre le Peg, affiche une perte de 1,7 Mds USD au cours du T3-2021**

L'Exchange Fund a affiché une perte de 1,7 Mds USD au cours du troisième trimestre 2021, subissant notamment la baisse des valeurs technologiques à la bourse de Hong Kong suite au resserrement réglementaire mis en œuvre par les autorités chinoises. La performance de l'Exchange Fund demeure néanmoins largement positive depuis le début d'année 2021 (+16,3 Mds USD) grâce à ses gains réalisés au cours des deux premiers trimestres (6,6 Mds USD au T1-2021 puis de nouveau 6,6 Mds USD au T2-2021). L'encours en devises du fond demeure élevé à 520 Mds USD.

## Macao

### **Entreprises publiques : lancement de la consultation publique sur le projet de loi « Régime juridique des entreprises à capitaux publics » du 20 octobre au 18 décembre 2021**

Une consultation publique est lancée sur le projet de loi « Régime juridique des entreprises à capitaux publics » du 20 octobre au 18 décembre 2021, avec deux sessions publiques à venir. Le projet de loi prévoit la mise en place d'une surveillance étroite du gouvernement sur le processus de prise de décision des entreprises publiques et l'utilisation des fonds publics. Le projet de loi comprend 4 parties : les objectifs et principes du régime ; la supervision des entreprises publiques ; les responsabilités des conseils d'administration des entreprises ; la nomination des membres des conseils d'administration ainsi que l'évaluation des performances des entreprises. Selon Sónia Chan, directrice du Bureau de surveillance et de planification des biens publics de Macao (GPSAP), le

gouvernement adoptera par cette loi le modèle en vigueur en Chine, qu'elle justifie par une meilleure intégration de Macao dans la *Greater Bay Area*.

Selon le GPSAP, il y a aujourd'hui 23 entreprises publiques à Macao avec un actif total de 6,63 Mds USD. Le gouvernement détient 50% des actions de 14 de ces entreprises, dont l'aéroport international de Macao, *Macao Science Centre*, *Macao World Trade Centre* et l'abattoir de Macao. Les entreprises dans lesquelles le gouvernement détient moins de 50% des actions comprennent la compagnie d'électricité *CEM* (8,16 %), l'opérateur de télécommunications *CTM* (1%) et Air Macau (21,5%).

### **Tourisme : hausse du nombre de visiteurs de +53,7% en septembre en g.m.**

Le nombre de visiteurs à Macao a augmenté en septembre de +53,7% à 629 085 personnes par rapport à août (dont 583 056 en provenance de Chine) du fait de l'assouplissement des restrictions aux frontières avec la Chine avant la reprise épidémique fin septembre. Les arrivées ont augmenté de +43,2% en g.a (5 755 528 personnes) au cours des 9 premiers mois de l'année.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## Taiwan

### **Relation bilatérale : la 3ème réunion du groupe de travail agricole a permis la signature d'un accord de zonage en cas d'IAHP et la levée de l'embargo sur les exportations françaises de viande de volaille.**

La 3ème réunion du groupe de travail agricole entre la France et Taïwan, co-présidée par MM. Frédéric LAMBERT, chef du service Europe et International de la Direction générale de la Performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), et Vincent LIN, DG des affaires internationales du COA, s'est tenue le 20 octobre dernier par visioconférence. Lors de la réunion, les deux parties ont pu échanger sur plusieurs sujets, tels que les politiques agricoles mises en œuvre pour lutter contre le changement climatique, les dossiers d'accès au marché (produits bio, tarif douanier pour le Champagne, viandes de volailles et de bœuf), les coopérations scientifiques entre les instituts de recherche français (INRAE) et taïwanais (TARI et TLRI), etc. Par ailleurs, les Chefs des services vétérinaires (CVO) des deux parties, Mmes Emmanuelle SOUBEYRAN, DG adjointe de la DGAL et TU Wen-Jane, DG du BAPHIQ, ont signé un accord technique pour l'application du zonage à l'échelle du département pour les cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en France, ce dispositif ayant été mis en œuvre par Taïwan à partir du 1er septembre 2020. Par ailleurs, le BAPHIQ a publié le même jour, une annonce officielle portant sur le recouvrement par la France du statut indemne de maladie de Newcastle. Sur l'aspect de la coopération scientifique et technique, les deux parties ont confirmé leur volonté de renforcer les échanges et notamment de renouveler un MoU entre l'INRAE et TLRI, initialement conclu en 1991.

### **Inflation : hausse sensible de l'indice des prix à la consommation en septembre**

D'après les dernières statistiques de la DGBAS, [l'indice des prix à la consommation \(CPI\), progresse, en glissement annuel, de 2,63% en septembre](#), soit le niveau mensuel le plus élevé depuis huit ans (+2,97% en février 2013). Il dépasse pour le deuxième mois consécutif le niveau d'alerte à 2% fixé par la banque centrale (CBC). Cette hausse s'explique notamment par celle des prix alimentaires (+3,55%). Elle résulte en particulier du prix des légumes qui a connu une augmentation de 26,12% en raison des fortes intempéries, mais également de celle des produits carnés (+5,89%), des fruits (+3,27%), des poissons et fruits de mer (+3,16%) et des œufs (+3,09%). Le prix des « transport et communication » progresse de 7,2%, en raison principalement de la hausse du prix des « carburants et lubrifiants » (+24,88%) et des frais de transport (+15,94%, notamment celle des billets d'avion à +32,83%). L'inflation hors fruits, légumes et énergie (Core CPI) atteint 1,74% en septembre. Au cours des trois premiers trimestres, l'indice des prix à la consommation augmente de +1,74% (core CPI de +1,25%) avec notamment la hausse du prix des commodités (+2,12%) et des services (+1,42%). Pour l'année 2021, les autorités taïwanaises anticipent une hausse du CPI de +1,74% (prévisions DGBAS d'août dernier).

### **Mix énergétique : le ministère de l'économie soutient le projet de terminal gazier à Guantang**

Le Ministre adjoint de l'économie, TSENG Wen-sheng, a tenu une nouvelle conférence de presse, juste avant la tenue du comité d'impact environnemental, et à deux mois d'un référendum, sur le projet de troisième terminal gazier (voir brèves du 1<sup>er</sup> mars et 3 mai 2021), afin de mettre en garde contre son éventuel abandon, [qui signifierait pour Taiwan de retarder l'échéancier de la décarbonation du mix énergétique](#). La politique de transition énergétique conduite par le gouvernement prévoit de réduire la part du charbon dans la production électrique à

30 % et d'augmenter la part du gaz à 50 %, à l'horizon 2025 (contre respectivement 45 et 35% en 2021). La dernière proposition des autorités prévoit un éloignement du terminal de 1,2 km des côtes afin de limiter l'impact sur l'écosystème de récifs algaux. Cette mise en garde n'a pas semblé émouvoir le comité d'experts qui a demandé à la compagnie pétrolière publique CPC, porteuse du projet, [de répondre à 14 points supplémentaires](#).

### **Salaire minimum : le ministère du Travail annonce une augmentation de 5,21% au 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Le ministère du Travail (MOL) a annoncé une augmentation [du salaire minimum de 5,21%](#) à partir de 2022, soit 1250 TWD (37,5 euros) pour le salaire mensuel qui atteindra désormais 25250 TWD, et de 8 TWD pour le salaire horaire (24 centimes euros) à 168 TWD. Cette annonce se situe un peu en dessous des prévisions annoncées par la presse qui tablait sur une augmentation de 6%. Le gouvernement a dû à la fois répondre aux attentes de la population, qui souhaite bénéficier des retombées de la croissance (le DGBAS table sur une augmentation du PIB de 5,88% en 2021), prendre en compte la poussée inflationniste, et satisfaire la demande des PME et du secteur des services particulièrement touchés en raison du contexte épidémique. Le MOL rappelle que le salaire mensuel et horaire auront gagné respectivement +26,2% et 40% depuis l'arrivée de TSAI Ing-wen au pouvoir.

### **Mobilité urbaine : nouveau projet d'extension du métro de Kaohsiung validé par le NDC**

[Le Conseil du Développement National](#) vient de valider le projet de construction [d'une nouvelle ligne de métro \(7 stations dont 6 souterraines\) de 12,43 km](#) entre Siaogang et Linyuan à Kaohsiung. Ce projet, d'un investissement de 53,3 Md TWD (1,6 Mds euros), qui doit encore être validé par le Yuan exécutif, devrait démarrer en 2022 pour une mise en opération de la ligne en 2030. La mairie de Kaohsiung a mis en avant le nombre élevé d'accidents de la route sur cette zone très fréquentée par les poids lourds, qui comprend au Sud-Ouest de la ville [trois parcs industriels](#) (Linhai Industrial Park, New Material Circular Industrial Park et Linyuan Industrial Park). Ces derniers, dont la valeur de la production annuelle est estimée à 1 240 Mds TWD, emploient une population de plus de 60 000 personnes, qui devrait augmenter avec l'essor du secteur des semi-conducteurs dans la région.

### **Véhicules électriques : Foxconn dévoile ses trois premiers modèles**

Le groupe Foxconn (Hon Hai) vient de dévoiler lors du « Hon Hai Tech Day » à Taipei [ses deux premières voitures](#) électriques (modèles C et E) et un bus (modèle T, dont les composants sont fournis à plus de 50% par des fournisseurs taiwanais), conçus en partenariat avec le groupe automobile Yulong, à travers la co-entreprise Foxtron Vehicles Technologies. Ces trois prototypes ont été développés en moins d'un an, avec notamment pour le modèle E, un partenariat sur le design avec le groupe italien Pininfarina. Les prix envisagés à ce stade seraient de l'ordre de 1 M TWD (30 000 euros) pour le modèle C, 2 M TWD pour le modèle E. S'agissant du bus électrique, il pourrait être mis en service dès l'année prochaine à Kaohsiung. Foxconn, qui vise 5% de parts de marché à l'horizon 2025 et [des revenus de l'ordre de 30 Md USD](#), envisage de développer d'ici fin 2024, ses activités de production sur les [marchés européen, indien et d'Amérique du Sud](#).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Mongolie

### Commerce international : la fermeture de la frontière Sino-mongole à Erenhot engendre une pénurie alimentaire

Plus de 35% des importations mongoles proviennent de Chine, par le biais d'une dizaine d'axes transfrontaliers. Depuis le 13 octobre, et la fermeture du port d'Erenhot, en Mongolie Intérieure, où transitent la majeure partie des importations alimentaires mongoles, le pays est confronté à une pénurie de fruits et légumes. La chute brutale de l'offre a engendré une inflation de 30 à 40% sur le prix de nombreux produits alimentaires en Mongolie cette semaine. L'importation de biens pharmaceutiques et d'équipements médicaux est également affectée, dont les réserves sont à des niveaux inquiétant selon de Ministère de la santé.

Ce blocage transfrontalier résulte de décisions du gouvernement Chinois pour éviter la propagation du virus Covid-19 en provenance de Mongolie. Il s'ajoute au blocage de 3000 conteneurs à destination de la Mongolie au port de Tianjin depuis le mois de Mai. Le Ministère de l'agriculture a informé que la Mongolie avait entre 20 et 40 jours de réserves alimentaires pour couvrir la consommation nationale, et qu'il cherchait activement une solution avec le Ministère des affaires étrangères chinois.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet  
Rédacteurs : Thomas Carré, Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Ohran Chiali, Baptiste Gosson-Brion, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Antoine Moisson, Camille Paillard, Hu Haowei, Julien Boudet, François Lemal, Dominique Grass, Li Wei, Florian Surre, Valérie Liang-Champrenault, Odile Huang, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang, Alain Berder, Rodolphe Girault, Julien Defrance, Matthieu De Villiers

Revu par : Axel Demenet

Pour s'abonner : [camille.paillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:camille.paillard@dgtresor.gouv.fr)